

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE LENS

CANTON DE LIEVIN

COMMUNE DE VIMY

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 1

SEANCE DU 16 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du onze janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Jean-Pierre SANSON, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Michèle DRION, Raymond MIKLIC, Régina GWIZDEK, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Francis MONBORGNE, Danielle BRAY,

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

Objet : Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission

En date du 16 janvier 2024, le conseil municipal a pris connaissance de la démission de Christine DUPAYAGE.

Conformément à l'article L.270 du code électoral, le remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, sauf refus exprès de l'intéressé.

Dans ce cadre, le maire a proposé au candidat suivant la liste « Vimy avec vous », monsieur Philippe Debas, de siéger au conseil municipal. Il a accepté la proposition qui prend effet à compter de ce conseil municipal en date du 16 janvier 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2121-4, R 2121-2 et R2121-4

Vu la démission de Christine DUPAYAGE, 4ème adjoint au maire, de son poste d'adjoint et de conseillère municipale, adressée à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais en date du 08 novembre 2023,

Vu le courrier du préfet du Pas-de-Calais reçu en mairie le 8 janvier 2024 acceptant la démission de Christine DUPAYAGE.

Considérant, par conséquent, que Philippe DEBAS, candidat suivant sur la liste « Vimy avec vous », est désigné pour remplacer Christine DUPAYAGE au conseil municipal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Prend acte de la démission de Christine DUPAYAGE
- Prend acte de l'installation de Philippe DEBAS en qualité de conseiller du conseil municipal

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christian SPRIMONT

